



Santé & Sécurité
au Travail

Centre National France SST
ANTARES Bureaux – Téléport 4
2 Avenue René MONORY
86360 Chasseneuil-du-Poitou

info@FranceSST.com



Posséder un des prérequis suivants :

- > Soit avoir suivi la formation qualifiante France SST de « Formateur Gestes / Postures » ;
- > Soit avoir une expérience significative dans l'enseignement des principes de sécurité physique ou équivalent.

Public cible

Personnels d'établissements publics et privés ou intervenants extérieurs souhaitant animer des actions de formation GP-TMS.

Nombre de participants

Groupe de 4 à 12 personnes conseillé.

Durée

2 jours (14 heures), soit 2 journées consécutives

Références réglementaires

Art. L4121 – 1 à 3, L4122–1 et R4541-8 du Code du Travail

Programme de formation

Maintien et Actualisation des Compétences de Formateurs en Gestes, Postures et prévention des TMS

Maintenir et Actualiser ses Compétences pour former les travailleurs en Gestes, Postures et en Prévention des TMS dans le cadre de la démarche de prévention de leur entreprise.

OBJECTIFS :

- Être capable d'élaborer et d'animer une formation de Gestes, Postures et prévention des TMS intégrée à la démarche de prévention de l'établissement ;
- Être capable de former des salariés à être acteurs de leur prévention et à participer à l'amélioration des conditions de travail.

CONTENUS INDICATIFS :

- Obligations employeurs S&ST (Formations obligatoires, documents réglementaires et management S&ST) ;
- Obligations salariés (Art 4122-1) ;
- Documents de la FPC / DREETS ;
- La réglementation GP du Code du Travail.
- AT-MP Définition et statistiques / les 17 familles de risques et son métier / les 9 principes généraux ;
- Enjeux de la prévention / rentabilité de la prévention / coûts direct et indirect ;
- Différence Danger / Risque – Acteur internes et externes.
- Anatomie / Physiologie / Pathologie Composition et fonctionnement du corps humain ;
- Les Troubles Musculo-Squelettiques (TMS) : Définitions / les 5 facteurs de risques des TMS / décomposition des facteurs de risques biomécaniques (P.E.R.D), échelles de Borg, nanogramme de synthèse ;
- Ingénierie de formation et pédagogique / les documents de la FPC ;
- Mise en place des évaluations formatives et certificatives des apprenants ;
- Les 6 principes de sécurité physique et d'économie d'efforts : mise en application / aides techniques et mécaniques.

MOYENS D'ANIMATION :

- Apports de connaissances ;
- Échanges interactifs avec les stagiaires ;
- Mises en situation pédagogiques ;
- Étude de cas pratiques.

ORGANISATION ET MODALITÉS :

- Formation en présentiel ;
- Accès à un « Espace Formateur » en ligne, pendant et après la formation, comportant toute la documentation.

MODALITÉS D'ÉVALUATION :

- Évaluations formative et continue pendant les mises en situation de la formation.

MOYENS D'ENCADREMENT :

- Un formateur de formateurs G&P et prévention des TMS.

OBTENTION FINALE :

- Attestation de fin de formation (Conforme à l'Art. L6353-1 du CT) ;
- **Nouveau Diplôme de Formateur en Gestes, Postures et prévention des TMS** (Conforme au Décret du 30 juin 2015).